

Christianisme

(Afrique antique)

S. Lancel



Édition électronique

URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2276>
ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 1994
Pagination : 1942-1951
ISBN : 2-85744-696-9
ISSN : 1015-7344

Référence électronique

S. Lancel, « Christianisme », in Gabriel Camps (dir.), *13 | Chèvre – Columnatien*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 13), 1994 [En ligne], mis en ligne le 01 mars 2012, consulté le 02 février 2017.
URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2276>

Ce document a été généré automatiquement le 2 février 2017.

© Tous droits réservés

Christianisme

(Afrique antique)

S. Lancel

Des origines à la « paix de l'Église »

- 1 Le premier document authentique relatif au christianisme africain ne remonte pas plus haut que l'année 180 de notre ère : ce sont les Actes des martyrs scillitains. Mais le sentiment commun que les origines chrétiennes en Afrique étaient bien plus anciennes a fait naître sur l'introduction du christianisme en ces contrées toute une série de légendes. L'Église de Rome une fois fondée, saint Pierre serait venu prêcher à Carthage et y aurait laissé comme évêque Crescens, qui évangélisa la Galatie. Selon une autre tradition, les Apôtres ayant tiré au sort les différentes parties du monde, l'Afrique serait échue à Simon le Zélote. On raconte encore que les Carthaginois furent convertis par sainte Photine, la Samaritaine. Il n'est pas jusqu'à un chroniqueur arabe, El Kairouani, qui ne se soit fait l'écho d'une légende plus ancienne, selon laquelle l'évangéliste saint Matthieu serait le véritable apôtre du pays et y aurait payé de sa vie son ardeur évangélisatrice. Quand on sait avec quel soin jaloux l'Église africaine, dès l'époque de saint Cyprien, a défendu son autonomie contre Rome, on mesure quel argument c'eût été en sa faveur si elle avait pu, pour s'en prévaloir, invoquer des relations avec les premiers prédicateurs de l'Évangile.

Baptistère de l'église de Vitalis à Sbeitla (Photo G. Camps)



- 2 Il n'est en fait pas de texte qui nous renseigne de façon sûre sur les origines des chrétientés africaines. On peut penser, compte tenu de la proximité, de l'étroitesse aussi des relations entre les deux cités à l'époque impériale, que Rome a eu une large part dans l'organisation du christianisme africain et d'abord à Carthage. Mais on constate aussi que les premiers témoignages de la nouvelle foi sont anciens, de façon plus générale, dans les villes portuaires, notamment dans la partie orientale de l'Afrique du Nord : à Hippone (Annaba, dans l'est algérien), à Carthage, bien sûr, à Hadrumète (Sousse, en Tunisie), à Oea (Tripoli, en Libye). Les relations maritimes avec l'Orient très tôt christianisé ont pu jouer le rôle de vecteur, et l'on est d'autant plus enclin à le supposer que l'usage du grec apparaît important dans les premiers documents du christianisme africain. Il est aussi très probable que la nouvelle religion a beaucoup bénéficié, pour ses premiers développements, de l'implantation des communautés juives. En Afrique comme ailleurs, les synagogues ont facilité l'établissement du christianisme avant de compter parmi ses ennemis les plus résolus.
- 3 Les communautés chrétiennes semblent avoir pu se développer en paix en Afrique au moins jusqu'au milieu du second siècle de notre ère, puisque, si l'on en croit Tertullien (*Ad Scapulam*, 3), ce fut le proconsul d'Afrique P. Vigellius Saturninus qui, le premier, « tira le glaive » contre elles. Ce fut à l'occasion du martyre des Scillitains – du nom de leur cité, Scil(li), une petite bourgade de Proconsulaire, probablement située sur le haut cours de la Medjerda –, daté du 17 juillet 180 ; ils furent condamnés à avoir la tête tranchée pour avoir refusé de sacrifier à la divinité impériale. Leurs noms, qui nous sont parvenus, fleurent souvent le terroir indigène : Nartzallus, Cittinus, et même Speratus ou Donata, qui sont des transcriptions du punique. De même, les martyrs de Madaure, qui durent succomber plus tard, portent des noms typiquement africains : au début du v^e siècle, saint Augustin (*Ep.* 16, 2 ; 17, 2) défendra Miggin et Namphamo contre les railleries d'un grammairien païen de Madaure, Maximus. Cette onomastique indique que la religion

nouvelle avait précocement gagné des Africains fraîchement romanisés, peut-être même à cette époque christianisés au fur et à mesure qu'ils se romanisaient. Il ne faut pourtant pas se hâter de conclure de ces constats que le christianisme recrutait exclusivement, ni même prioritairement, dans les couches sociales inférieures ou modestes, ou dans les milieux les moins touchés par l'administration romaine. Né à Carthage vers 155, le premier Père de l'Église d'Occident, Tertullien, était le fils d'un centurion et avait étudié le droit ; au milieu du III^e siècle, le premier grand évêque africain, Cyprien, est avant son épiscopat un rhéteur renommé, de haute naissance.

- 4 A la fin du II^e siècle, Tertullien pouvait, en termes sans doute un peu hyperboliques, constater la diffusion très générale de la foi chrétienne : « Aux champs, dans les forteresses, dans les îles, partout des chrétiens ; tous les sexes, tous les âges, toutes les conditions, même les dignitaires passent au nouveau culte » (*Apol.* 1). Et il ajoutait : « Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons tout, les villes, les îles, les forteresses, les municipes, les assemblées, les camps mêmes, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, le forum. Nous ne vous laissons que les temples » (*Ibid.*, 37). Ces communautés commencent naturellement à s'organiser, avec un clergé constitué. Ces clercs et ces évêques, notamment celui d'*Uthina* (Oudna), non loin de Carthage, sont bien attestés par Tertullien (*De monog.*, XII, 3). Le premier évêque connu de Carthage, Agrippinus, y tint un concile, probablement le premier concile général africain, vers 220, consacré à examiner la validité du baptême conféré par les hérétiques, une question qui agitera souvent encore par la suite l'épiscopat africain.
- 5 Le demi-siècle qui suit Tertullien apparaît déterminant pour le développement de l'Église africaine. Un grand concile, réuni à Carthage le 1^{er} septembre 256 sur le baptême des hérétiques, permet de dénombrer 87 évêques présents : une trentaine de Proconsulaire, une vingtaine venus de Numidie, un peu plus encore originaires de Byzacène ; rares sont encore les évêques des provinces plus lointaines : Tripolitaine (les évêques de *Girba* (Djerba), d'*Oea* (Tripoli), de *Sabratha* (Sabrath)) et Sitifienne, et les évêques de la Maurétanie Césarienne, s'ils existent, sont absents. A la tête de cet épiscopat surtout nombreux dans les provinces de romanisation ancienne, une personnalité d'un rayonnement exceptionnel, qui tiendra tête au pape de Rome, et dont l'éclatant martyre fera l'un des saints les plus glorieux de la chrétienté, saint Cyprien. On ajoutera qu'il fut l'un des meilleurs écrivains de son temps, et que l'Église d'Afrique vivra jusqu'à saint Augustin de ses positions théologiques, notamment relatives au baptême et à la réception des schismatiques et des hérétiques.
- 6 La persécution de Valérien, qui avait emporté Cyprien et maints autres « confesseurs » ne faisait qu'annoncer des jours plus sombres. A l'extrême fin du III^e siècle, les campagnes de l'empereur Maximien contre les tribus révoltées en Maurétanie firent éclater au grand jour les progrès du christianisme au sein de l'armée d'Afrique, parmi les soldats et même parmi les officiers. Ce fut l'époque des « martyrs militaires », au nombre desquels Fabius le porte-enseigne, un officier en garnison à *Caesarea* (Cherchel) où la confession de sa foi lui valut la peine capitale, comme au vétéran Typasius et, à *Tingi* (Tanger), à l'extrémité occidentale de l'Afrique, Marcellus, centurion de la Légion Trajane, qui succomba sans doute en 298. La Maurétanie Césarienne entra ainsi de façon sanglante dans le champ de l'histoire de la chrétienté africaine. Quelques années plus tard, la persécution se généralisait à l'ensemble des fidèles. Quatre édits, promulgués par l'empereur Dioclétien entre 303 et 304 – le dernier, au printemps 304, enjoignait à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux du paganisme, sous peine de mort – furent les instruments de ce qu'on a appelé

la « grande persécution ». De nombreux documents attestent sa vigueur : procès-verbaux de saisie, en Proconsulaire et en Numidie, de livres saints et d'objets de culte, en application du premier édit, du 24 février 303 ; relations de martyres, souvent très émouvantes, de fidèles des deux sexes, dont la noble Crispina, à Theveste (Tébessa), qui fut le 5 décembre 304 une des dernières à succomber.

L'âge d'or de l'Église d'Afrique : de la « paix de l'Église » (312) à l'arrivée des Vandales (430).

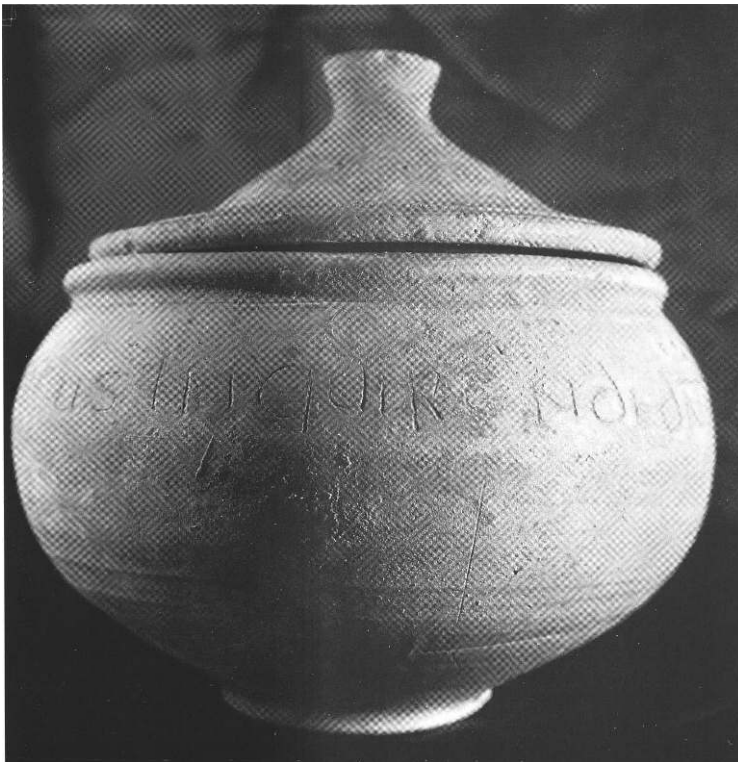
- 7 Cette tempête de la persécution cessa de fait au printemps 305, avec l'abdication de Dioclétien et de Maximien. Dès 307, un édit de tolérance de Maxence restaurait la paix pour les chrétiens, mais il fallut 312, et Constantin, pour qu'une liberté de culte pleine et entière leur fut confirmée, que les édifices du culte leur fussent restitués, et rendus les biens confisqués aux églises. Cette liberté nouvelle eut pour l'Église d'Afrique deux conséquences principales. La première fut naturellement un essor considérable. Dans l'ordre matériel d'abord, c'est-à-dire dans le domaine des constructions de lieux de culte. Même si l'archéologie a peine à dater antérieurement à la deuxième moitié du IV^e siècle, dans le meilleur des cas, les églises mises au jour en Afrique du Nord, la forme architecturale de la basilique chrétienne*, le plus souvent à trois nefs (une nef centrale flanquée de deux collatéraux) naît dans le demi-siècle qui suit la fin de la grande persécution. Dans le même temps, les évêchés se multiplient. Certes, il faut attendre, pour en avoir une idée numérique, les dénombrements, eux-mêmes incomplets, des Actes de la Conférence de Carthage, en 411, sur laquelle on reviendra, et mieux encore les listes provinciales fournies par un document qui fige des états ecclésiastiques à la fin du V^e siècle, la *Notitia provinciarum et civitatum Africae* de 484. Mais divers recoupements permettent d'affirmer que l'Afrique chrétienne a « fait le plein » de son épiscopat avant la fin du IV^e siècle : plus de cinq cents sièges épiscopaux, des rivages de la Grande Syrte à l'est aux confins de la Tingitane à l'ouest (cette dernière province, le nord marocain actuel, étant dans l'Antiquité tardive rattachée à l'Espagne).
- 8 Ce qui caractérise ces centaines d'évêchés africains, plus fortement que dans les autres provinces occidentales du Bas-Empire romain, c'est une très grande disparité. Disparité d'abord dans l'implantation géographique : il suffit, pour s'en aviser, de regarder une carte de cette Afrique chrétienne, faite sur la base des dénombrements de 411, et même en tenant compte du fait que maints blancs sur cette carte matérialisent nos ignorances, ou des difficultés d'identification. On constate une très grande densité d'implantation des sièges épiscopaux dans la province d'Afrique Proconsulaire, en particulier dans le bassin de la moyenne Medjerda, et cela correspond au réseau très serré d'une urbanisation ancienne, qui remonte dans bien des cas jusqu'à l'époque préromaine. Encore faut-il ajouter que dans cette région d'urbanisation très dense, où parfois les cités se succèdent tous les cinq kilomètres, on ne compte pas autant d'évêchés que d'agglomérations urbaines ! A l'inverse, la carte s'éclaircit notablement dans d'autres régions : en Byzacène centrale – ce sont les étendues steppiques du centre de la Tunisie actuelle –, où cependant des sièges ruraux échappent certainement à l'identification sur le terrain faute de découverte possible de documents épigraphiques (dédicaces municipales, notamment). En Numidie et en Maurétanie Sitifienne, l'implantation n'est dense que là où l'urbanisation numido-punique était ancienne (entre Cirta-Constantine et *Calama-Guelma*), ou forte la colonisation militaire (au nord-ouest de *Thamugadi-Timgad*), ou encore dans la région des

castella de la plaine de Sétif. Les blancs de la carte sont surtout impressionnants lorsqu'on passe en Césarienne : mais on n'oubliera pas qu'il s'agit là de l'épiscopat représenté à la Conférence de Carthage en 411, où la représentation de la Césarienne fut médiocre, pour des raisons d'éloignement géographique essentiellement. Grande disparité aussi en importance réelle, d'un évêché à l'autre. Le diocèse d'Hippone, le mieux connu de nous, grâce aux écrits de saint Augustin, était à la fois un des plus vastes de l'Afrique chrétienne et un des plus christianisés, au point que l'évêque dut à plusieurs reprises créer des évêchés par démembrement de son propre ressort épiscopal, en des points limitrophes. A l'inverse, nous savons que certains évêques, quelle que fût l'étendue de leur diocèse, n'étaient guère que des « curés de campagne », régissant spirituellement sur une poignée de fidèles, et pratiquement sans clergé, alors que saint Augustin, à Hippone, était à la tête de dizaines de clercs et était le chef spirituel d'un monastère.

- 9 A partir de l'époque constantinienne, on constate dans cette Afrique chrétienne la constitution très officielle de provinces ecclésiastiques, suivant un processus échelonné dans le temps : d'abord la Proconsulaire et la Numidie, puis la Byzacène et la Tripolitaine, enfin les deux Maurétanies. Et l'ordre hiérarchique des provinces – la *prioratus reverentia* – se conforme à cet ordre d'ancienneté. Si le chef de l'Église africaine est l'évêque de Carthage, primat d'Afrique, chaque province a son primat, qui est à tour de rôle l'évêque d'ordination la plus ancienne (le *senex*) ; au primat provincial revient de présider aux ordinations épiscopales, d'en tenir à jour les registres, de veiller au maintien de la discipline ecclésiastique dans sa province, de convoquer les synodes provinciaux et de fixer leur ordre du jour. Les trois principales provinces, la Proconsulaire, la Numidie et la Byzacène, ont eu une activité synodale importante. Les grandes questions, soit ecclésiologiques (par exemple l'attitude à avoir vis-à-vis des donatistes : on y revient plus loin), soit théologiques (par exemple la réaction africaine au pélagianisme) étaient traitées au sein des conciles généraux, réunis la plupart du temps à Carthage. L'épiscopat de la Proconsulaire y était majoritaire, mais chaque province y était représentée par un nombre déterminé de délégués, qui y prenaient la parole selon les mandats qui leur avaient été confiés. Les positions prises par ces conciles généraux manifestent souvent un réel souci d'autonomie par rapport à Rome, en particulier en matière de discipline ecclésiastique, comme en témoigne l'affaire d'Apiarius, un prêtre de *Sicca Veneria* (Le Kef) condamné localement, qui en 419 avait fait appel au siège apostolique, au mépris de l'interdiction, formulée par le concile général du 25 mai 419, d'en appeler « outre-mer ».
- 10 La fin de la persécution et la reconnaissance officielle par l'empereur du christianisme eurent en Afrique une autre conséquence, qu'on pourrait dire négative : la naissance d'un schisme, qui fut la séquelle directe des événements des toutes premières années du IV^e siècle. Et ce schisme, le donatisme, a donné pour une bonne part sa coloration propre à la vie de l'Église d'Afrique, et de façon durable.
- 11 Les dures journées consécutives à la promulgation du premier édit de persécution, celui qui enjoignait, en février 303, de « livrer » les livres sacrés et les objets du culte – on les appelait en Afrique les *dies traditionis* – n'avaient pas suscité que des héros, martyrs ou confesseurs ; il s'était trouvé des faibles, ou des hommes ordinaires, pour obtempérer et livrer ce qu'on leur demandait : on les appelait les *traditores*. Les « purs » rejetèrent ceux qu'entachait cette marque d'infamie, bien qu'en leur propre sein il y en eût qui n'étaient pas totalement exempt de cette faute, comme le montre par exemple un curieux procès-verbal de réunion préliminaire à l'élection d'un évêque à *Cirta* (Constantine), en 307. Sur cette distinction, souvent ambiguë et fallacieuse, se greffa une opposition marquée, et

sans doute ancienne, entre Numides et Carthaginois. On le vit bien à l'occasion de l'élection épiscopale du successeur de l'évêque Mensurius sur le siège de Carthage. Mensurius avait eu, lors de la persécution, une attitude équivoque : il avait bien livré des livres, mais c'étaient des livres hérétiques, il avait mis les autres en lieu sûr ; on l'accusait en Numidie de s'être ainsi compromis. Après sa mort, en 311, le principal candidat à sa succession fut son bras droit, l'archidiacre Caecilianus ; contre lui se dressa un simple lecteur, Maiorinus, appuyé par la faction « rigoriste » de la communauté carthaginoise. Caecilianus l'emporta et fut aussitôt ordonné par trois évêques voisins, dont Felix d'Abthugni (Henchir es Souar). La faction rivale, à Carthage, ne se tint pas pour battue ; elle en appela au primat de Numidie, Secundus de Tigisis, lequel rassembla les évêques de sa province, se rendit à Carthage avec soixante-dix d'entre eux, fit casser l'élection de Caecilianus en faisant valoir que l'un de ses consécrateurs, Felix d'Abthugni, était lui-même un « traditeur », et fit élire et consacrer le candidat mis en avant par les opposants carthaginois à Caecilianus, le lecteur Maiorinus. Ce dernier mourut au bout de quelques mois et fut remplacé par le véritable chef de cette opposition religieuse, Donat, resté en un premier temps dans l'ombre. On était en 312, et le schisme était consommé.

Vase reliquaire de Bélezma (Photo Centre Camille Jullian)



- 12 Pendant un siècle, jusqu'à la Conférence de Carthage en 411, qui verra sa condamnation officielle et sa mise hors-la-loi par le pouvoir impérial, il marquera la vie de l'Église africaine d'une empreinte profonde. Assez rapidement, une seconde Église, donatiste, vient doubler l'Église catholique, entretenant avec elle des rapports d'autant plus conflictuels que le pouvoir impérial prit rapidement parti pour cette dernière, lui réservant restitutions d'édifices et aides matérielles. Au milieu du iv^e siècle, des tournées de commissaires impériaux provoquèrent en Numidie centrale révoltes et « jacqueries », au cours desquelles on verra pour la première fois apparaître en tant que tels ceux que les

textes appellent les circoncillions*, fort actifs dans les campagnes jusqu'au début du v^e siècle, vagabonds illuminés, redresseurs de torts et bras armé de l'Église donatiste. Présent dans toutes les provinces, le schisme était particulièrement puissant en Numidie. A *Thamugadi* (Timgad), l'évêque schismatique Optat fut pendant les dernières années du iv^e siècle un chef de bande redouté. A la conférence de Carthage, où les deux évêchés furent confrontés en juin 411, les deux Églises firent numériquement jeu égal, rassemblant l'une et l'autre près de 300 évêques. Mais, lors de ces débats arbitrés par un commissaire impérial nommé par Honorius, les donatistes ne purent établir le bien-fondé de leurs attaques contre les catholiques, en particulier dans ce que les textes appellent la *causa Caeciliani*, c'est-à-dire l'épais dossier des documents relatifs à l'origine du schisme, et à l'accusation de « tradition » lancée alors contre Caecilianus et ses consécrateurs. La condamnation de leurs positions, l'interdiction de réunion faite aux donatistes, en tous lieux, leur porta un coup sévère, sans éradiquer totalement le schisme : on en enregistrera de sporadiques résurgences, notamment en Numidie, jusqu'au milieu du vi^e siècle. Mais, en tant qu'Église constituée, le donatisme a vécu. Et l'on voit les conciles qui suivent, en particulier celui de 418 à Carthage, préoccupés de réintégrer l'épiscopat et le clergé convertis du schisme.

- 13 Les quelque vingt années qui suivirent, jusqu'à l'arrivée des Vandales en 430, furent probablement les plus belles années de l'Église d'Afrique, en tout cas certainement celles que nous connaissons le mieux, à la fois grâce aux Actes conservés des conciles généraux réunis à Carthage par le grand primate qui fut Aurelius et grâce à la correspondance de saint Augustin*, qui met en lumière le rôle de tout premier plan que joua l'évêque d'Hippone dans la vie religieuse africaine de son temps, en marge, si l'on peut dire, de son éminente activité intellectuelle et spirituelle. Débarrassé du dossier donatiste, qui l'avait tant absorbé jusqu'à la date de la Conférence de Carthage, l'évêque d'Hippone put se consacrer à d'importantes questions théologiques, comme l'hérésie pélagienne. Mais on le voit aussi se consacrer, jusqu'au fin fond de la Maurétanie Césarienne, à des missions imposées par le nécessaire rétablissement de la discipline ecclésiastique.

Le christianisme africain à l'époque vandale et byzantine

- 14 L'« Histoire » de Victor de Vita (un évêque de cette petite cité de Byzacène non localisée) est la longue déploration de maux bien réels dont souffrirent l'Église africaine et les chrétiens d'Afrique du fait de la persécution des rois vandales, qui voulurent imposer leur foi arienne. Dès son entrée dans Carthage en 439, le premier d'entre eux, Geiseric, avait envoyé en exil en Italie l'évêque Quodvultdeus et son clergé, et avait confisqué la basilique Restituta, l'église cathédrale de la ville, ainsi que les deux églises élevées en l'honneur de saint Cyprien, qui étaient passées au culte arien. Geiseric cependant ne fut pas un persécuteur systématique de la foi catholique ; il savait s'adoucir, quand son intérêt le lui commandait, et par exemple en 454, pour complaire à l'Empire byzantin, il laissa ordonner un nouvel évêque à Carthage, en la personne de Deogratias, et, en 476, il rouvrit les églises, pour obtenir de l'empereur Zénon un traité avantageux.
- 15 Après des débuts libéraux, son fils et successeur Huneric frappa l'Église catholique dans ses biens en confisquant les possessions des évêques défunts et en obligeant leurs successeurs à verser à son trésor une somme énorme (cinq cents sous d'or) avant de

recevoir l'ordination épiscopale. Puis il ordonna des déportations : quatre ou cinq mille clercs et laïcs furent rassemblés dans des camps à *Sicca Veneria* (Le Kef) et à *Lares* (Lorbeus) et, sur leur refus de se convertir à l'arianisme, ils furent expédiés dans les monts du Hodna, en dehors des limites occidentales du royaume vandale, où ils furent massacrés par les Maures ou réduits par eux à l'esclavage (Victor de Vita, II, 27-37). Le 20 mai 483, Huniric publia un édit qui convoquait pour le 1^{er} février 484 une conférence où évêques catholiques et évêques ariens devaient discuter de problèmes dogmatiques. Du fait de l'arrogance et de la brutalité des ariens, la confrontation tourna court. Le 7 février 484, Huniric confisquait les églises catholiques ; un second édit, publié le 25 février, obligeait les fidèles catholiques à se convertir au plus tard à la date du 1^{er} juin suivant. Les évêques rassemblés à Carthage étaient chassés de la ville et ceux qui refusèrent de prêter serment de fidélité à la monarchie vandale furent relégués en Corse ou en Afrique. Les mentions qui figurent dans la *Notitia* de 484 à la suite des noms de ces évêques et de leurs sièges témoignent de la réalité de ces exils, qui frappèrent aussi les cinq cents clercs de Carthage et nombre de moines : on citera particulièrement le cas des sept moines de *Capsa* (Gafsa) qui furent suppliciés à Carthage le 2 juillet 484 (Victor de Vita, III, 41).

- 16 Huniric ne survécut pas longtemps à la répression qu'il avait organisée ; il mourut le 22 décembre 484. Son successeur Thrasamund maintint pour l'essentiel sa politique religieuse, mais sans acharnement et, à sa mort, en 523, Hildiric, fils d'Huniric et d'une Romaine, Eudocie, ordonna immédiatement de rappeler d'exil les évêques catholiques et de leur restituer les églises confisquées. Un nouvel évêque, Bonifatius, fut ordonné à Carthage et l'on put un peu partout procéder à des élections épiscopales. La vie ecclésiastique reprit aussitôt, comme en témoignent des conciles provinciaux, notamment en Byzacène, à *Iunci* (Bordj Younga) en 523 et peu après à *Sufes* (Sbiba). Le 5 février 525, après une interruption de près d'un siècle, Bonifatius put convoquer un concile général de l'Église d'Afrique à Carthage, qui compte parmi les plus importants de la série conservée.
- 17 En 533, la reconquête byzantine mettait un terme au très court règne de Gélimer et à la domination vandale en Afrique. Justinien eut à cœur de faire restituer sans retard à l'Église catholique les biens et les privilèges dont elle avait été dépouillée. L'archéologie a mis en évidence que la période de plus d'un siècle qui s'ouvrait avec cette reprise en main par l'Empire d'Orient fut une période de réelle prospérité, marquée par des restaurations nombreuses de lieux de culte, et des édifications nouvelles. Grâce à quelques fortes personnalités au sein de son clergé, l'Afrique byzantine, et particulièrement la Byzacène, prit une part importante dans une querelle théologique qui mobilisa pendant plusieurs années toute la chrétienté, la querelle dite des « trois-Chapitres » : il faut citer Facundus d'Hermiane, qui sera pour ses convictions interné en 564 dans un monastère de Constantinople, Primasius d'Hadrumète, d'abord enfermé lui aussi, mais qui dut à sa soumission de devenir primat de Byzacène à la mort de l'évêque Boethus, Victor de Tonona, enfin, qui fut déporté en Égypte avant de terminer ses jours au fond d'un couvent de Constantinople.
- 18 Si l'on ne peut plus suivre les développements de la vie des communautés quasiment au jour le jour, comme au temps de saint Augustin, notre documentation, malgré ses lacunes, montre que l'implantation du christianisme en Afrique demeure forte. Déjà, à la fin de la domination vandale, les débats du concile de Carthage en 525 avaient mis en évidence une surprenante dissémination de l'institution monastique, en particulier en Byzacène. Ces monastères restent florissants tout au long du VI^e siècle. Jamais l'évêque en sa cité ne fut

investi de plus de pouvoirs qu'à cette époque, y compris dans le domaine administratif et financier. Non seulement l'implantation chrétienne demeure forte, mais elle connaît même une sensible expansion, notamment en deux régions lointaines où la présence chrétienne était restée modeste encore au début du v^e siècle. Dans le sud de la Byzacène, où de nombreuses populations chrétiennes habitent alors les oasis du Chott el Djerid, ainsi que la région des Aurès et des Nementchas. Plus loin encore, au delà du *limes*, où le christianisme semble avoir pénétré tardivement, en particulier dans les contrées présahariennes des confins sud algéro-marocains, si l'on en croit des représentations figurées sur de stèles de Djorf Torba, à l'est de Béchar. Toujours dans les régions occidentales du Maghreb, mais plus au nord, en Maurétanie Césarienne, cette époque tardive de la fin du v^e siècle et du vi^e siècle est celle pour laquelle les traces d'une forte implantation chrétienne sont les plus marquées. La dynastie dont la puissance est manifestée par les Djedars, près de Tiaret, est chrétienne. Frappante est la persistance – et la similitude dans le formulaire – des épitaphes chrétiennes d'Altava, de Pomaria, de Numerus Syrorum, en Césarienne, et de celles de Volubilis, en Tingitane, qui portent des dates qui mènent jusqu'à 655 : il y avait visiblement, entre ces cités distantes de plusieurs centaines de kilomètres, relations et symbiose à la veille de l'invasion arabe.

Inscription chrétienne de Kairouan, xi^e siècle



- 19 La prise de Carthage en 698, l'effondrement des dernières positions byzantines dans les années qui suivirent marquèrent la mainmise de l'Islam d'abord sur l'Ifriqiya, puis progressivement sur le reste du Maghreb. Mais l'éradication du christianisme ne fut pas soudaine, ni même rapide. Des communautés chrétiennes subsistèrent jusqu'à l'époque almohade en Tripolitaine – à En Ngila – à Kairouan (où elles sont, comme à En Ngila, attestées par une petite série d'épitaphes latines), mais aussi à Mahdia, à Tunis, et, vers l'ouest, à Bougie, à la Kalaa des Beni-Hammad, à Tiaret, à Tlemcen, à Fès. Il y avait encore

deux évêques en Afrique à la fin du XI^e siècle et la curie romaine du pape Grégoire VII leur écrivait toujours en latin. Quelques années plus tard, ces communautés chrétiennes de langue latine disparaîtraient de l'histoire écrite.

BIBLIOGRAPHIE

AUDOLLENT A., « Afrique », dans *Dict. Hist. et de Géogr. eccl.*, t. I (1912), col. 705-861.

CAMPS G., « *Rex gentium Maurorum et Romanorum*. Recherches sur les royaumes de Maurétanie des VI^e et VII^e siècles », *Antiquités Africaines*, t. 20, 1984, p. 183-218.

DUVAL Y., *Loca sanctorum Africae. Le culte des martyrs en Afrique du IV^e au Vif siècle*, 2 vol. , Rome, EFR, 1982.

DUVAL Y., « Densité et répartition des évêchés dans les provinces africaines au temps de Cyprien », *MEFRA*, t. 96, 1984, p. 493-521.

LANCEL S., « Originalité de la province ecclésiastique de Byzacène aux IV^e et V^e siècles », *Cahiers de Tunisie*, n° 45-46, 1964, p. 139-153.

LANCEL S., *Actes de la Conférence de Carthage en 411*, 4 vol. , S.C., vol. 194-195, 224 et 373 (1972-1991).

MESNAGE J., *L'Afrique chrétienne, évêchés et ruines antiques*, Paris, 1912.

MONCEAUX P., *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, 7 vol. , Paris, 1901-1923 (réimpr. anastatique, Bruxelles, 1966).

INDEX

Mots-clés : Christianisme